

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13/03/2020

## Informations sur la continuité des services de Haute-Corrèze Communauté

**A la suite des mesures annoncées par le Président de la République Emmanuel Macron, les élus de Haute-Corrèze Communauté ont mis en place une cellule de crise. Celle-ci a pour but de réorganiser les services au public afin de freiner la propagation du coronavirus.**

En conséquence des annonces du Président de la République, les services suivants de Haute-Corrèze Communauté seront fermés à partir du lundi 16 mars 2020 et « jusqu'à nouvel ordre » :

- Micro-crèche à Sornac,
- Accueil de loisirs à Neuvic, Liginiac, Bugeat, Sornac, Peyrelavade, La Courtine, Eygurande, Mestes, Saint-Angel
- Temps périscolaires (garderie du matin et du soir) à Neuvic, Liginiac, Bugeat, Sornac, Peyrelavade, La Courtine, Eygurande, Mestes, Saint-Angel, RPI de Palisse Lamazière-Basse, Soursac

Les agents resteront malgré tout joignables par téléphone en composant le 05.55.95.35.38.

Toujours pour freiner la propagation du virus, l'accueil physique des services cités ci-après sera momentanément suspendu à partir du lundi 16 mars 2020 mais les agents restent joignables par téléphone :

- Siège de la collectivité à Ussel
- Pôléco à Ussel
- Les antennes de proximité de Monestiers-Merlines, Neuvic, Saint Merd les Oussines et La Courtine
- Le point d'information jeunesse à Neuvic
- Médiathèque sur les sites d'Ussel et de Meymac

Haute-Corrèze Communauté s'organise afin de maintenir le ramassage des ordures ménagères et l'ouverture des déchèteries du territoire.

Afin de répondre à la solidarité nationale demandée par le Président Macron, les agents impactés par la fermeture des sites seront redéployés afin d'apporter leur aide aux services maintenus et aux communes qui pourraient en avoir besoin.

Haute-Corrèze Communauté proposera également aux parents professionnels de santé de mettre à disposition (dans la mesure du possible) ses animateurs des centres de loisirs pour la garde d'enfants afin de contribuer à l'effort collectif demandé par le Président Macron. Dans ce même sens, la collectivité va également proposer son appui pour une aide au portage des repas et aux courses des personnes âgées. Les détails de ces mesures seront communiqués prochainement.

**Contact Haute-Corrèze Communauté :**

23 Parc d'activité du Bois Saint Michel – 19200 Ussel  
Vincent Ratelade – [vratelade@hautecorrezecommunaute.fr](mailto:vratelade@hautecorrezecommunaute.fr)  
05.55.95.35.38 – 06.69.97.75.77

La collectivité a créé ce jour sur son site internet ([www.hautecorrezecommunaute.fr](http://www.hautecorrezecommunaute.fr)) une page dédiée à ces informations qui seront mises à jour. La [page Facebook de la collectivité](#) sera également régulièrement alimentée afin de tenir au courant les usagers du territoire.

**A propos de Haute-Corrèze Communauté :**

Haute-Corrèze Communauté regroupe 71 communes et plus de 34 000 habitants. Née de la fusion de 5 communautés de communes (Gorges de la Haute-Dordogne, Pays d'Eygurande, Sources de la Creuse, Ussel – Meymac – Haute-Corrèze, Val et plateaux bortoïsi) et de l'extension à 10 des 18 communes d'une 6ème (Bugeat Sornac Millevaches au Cœur), elle est la 4ème plus grande intercommunalité de France en superficie. *Plus d'informations sur [www.hautecorrezecommunaute.fr](http://www.hautecorrezecommunaute.fr) et sur [notre page Facebook](#).*

**Contact Haute-Corrèze Communauté :**

23 Parc d'activité du Bois Saint Michel – 19200 Ussel  
Vincent Ratelade – [vratelade@hautecorrezecommunaute.fr](mailto:vratelade@hautecorrezecommunaute.fr)  
05.55.95.35.38 – 06.69.97.75.77